

Participants: (Présents : P, Excusés : E, Représentés : R)					
ADAM Angélique*	P	FERREIRA Alexandra	P	MOIS Alina	P
ALEXANDRE Nathalie*	P	HUBERTY Sandrine	P	LEFEVRE Christophe	P
CHARDEL Catherine	P	INGUENAUULT Cédric*	E	CHAIRI Fatima	P
CHEVALLIER Sandrine*	P	KAMIENSKI Vanessa	E	Mme CHAMA AWI	P
CHEVALIER Jean-François	P	LICHERON Sylvain	E	SAMBA Faramalala	P
CUDO Delphine	E	MACHADO Eugénie	E	OUKACI Fatma	P
DARMOIS Marie-Cécile*	P	MARCHAND Myriam	P	DANSETTE Maxime	P
PRIVE Christine	P	MACH Raphaël	P		

Invités :	L'ensemble des parents d'élève de l'Etablissement
Participants	
Pouvoirs	

Début de la réunion à 19h00

La présidente Nathalie Alexandre souhaite la bienvenue aux participants

I - Présentation de l'APEL

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

L'APEL est une association régie par la loi de 1901, constituée de parents indépendants et bénévoles. En tant que parents d'un ou plusieurs enfants au sein de cet établissement, vous êtes membres de droit de l'association.

L'APEL est une organisation au service des familles et de la communauté éducative. Les APEL sont regroupées autour de l'UNAPEL (Union Nationale des APEL), des URAPEL (25 Unions Régionales des APEL), et des UDAPEL (95 Unions Départementales des APEL) dans le but d'informer, de conseiller et d'accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives.

L'APEL est financée par les cotisations, les bénéfices des diverses animations qu'elle organise, et des subventions extérieures. C'est une association à but non lucratif.

Les rôles de l'APEL au sein du Protectorat Saint-Joseph

Lorsque nous avons inscrit nos enfants dans cette école, nous étions tous désireux de participer au projet éducatif de l'établissement car il est important, pour le bien-être des enfants, de ne pas dissocier vie familiale et vie éducative.

L'APEL se propose de rassembler tous les parents d'un même établissement afin de participer à l'accomplissement d'un projet éducatif, avec les enseignants, les chefs d'établissement et l'ensemble de la communauté éducative. Nous intervenons dans le primaire, le collège et le lycée. Nous sommes présents aux côtés des équipes de direction ou pédagogique afin de les aider et soutenir leur projet éducatif. Mais en aucun cas, nous n'interférons dans les décisions qui sont prises.

L'APEL représente les parents au conseil d'établissement, dans l'organisme de gestion (OGEC), et dans les autres instances de l'établissement.

Nos principales missions sont :

- La représentation de tous les parents de l'établissement,
- Un vecteur privilégié d'échanges entre parents/chefs d'établissement,
- L'accueil des nouvelles familles dans l'établissement,
- L'animation de différentes activités dans le but de récolter des fonds qui seront redistribués sous forme de subventions de projets éducatifs ou d'assistance aux parents qui en ont besoin.
- Partager les informations sans jamais intervenir dans le travail fait en classe ni dans les affaires privées.

Chaque membre APEL reçoit de droit la revue « Famille et éducation ». Cette dernière est riche en reportages, conseils et témoignages de parents.

Sur le site internet de l'APEL (<http://www.apel.asso.fr>) vous trouverez les coordonnées de différents organismes pouvant vous être utile notamment :

- Le SIF : service d'information aux familles,
- Le BDI : bureau de documentation et d'information.

Ces organismes informent les parents et les élèves sur l'orientation scolaire et professionnelle ainsi que sur les systèmes éducatifs.

- Le JED : aide aux jeunes en difficulté

Ce réseau est à l'écoute des parents et des enfants en difficulté (échec scolaire, mal de vivre, toxicomanie, violence, ...). Il renseigne sur les structures d'accueil et les associations susceptibles de les aider. Le JED a également un rôle d'information et de prévention.

Rapport moral du Président : (Nathalie ALEXANDRE)

L'école est au centre de de nos préoccupations, c'est un lien très important où nos enfants petits et grands, grandissent, s'instruisent, se construisent afin de devenir des adultes responsables et épanouis.

Outre l'instruction scolaire, l'école reste aussi un lieu de rencontres entre élèves mais aussi entre parents et enseignants. Elle nous permet de mener à bien toutes nos activités et manifestations c'est pourquoi il est plus que jamais important de compter sur le plus grand nombre d'entre vous. En rassemblant tous les parents, l'APEL permet à chacun de se positionner et d'exercer son rôle au sein de cette grande communauté éducative.

A ce titre, je tiens à remercier les 2 chefs d'établissement Mme privé, pour le primaire et M. Donato pour le collège et le lycée, ainsi que le personnel enseignant, administratif, technique ainsi que les Sœurs Valentine et Alphonse pour leurs précieuses contributions. Je souhaite également la bienvenue au nouveau chef d'établissement du Collège-Lycée-Pôle Supérieur , M. MACH

Je remercie également tous les membres du conseil d'administration de l'APEL ainsi que tous les parents bénévoles qui nous ont soutenus par leur présence et leur aide lors de nos différentes manifestations. car ne l'oublions pas, celle-ci est basé sur les bases fondamentales du bénévolat dans un esprit d'équipe et de convivialité.

Je vous rappelle que l'APEL ne vit et n'est représentative que grâce à la présence, l'engagement et à l'action des parents d'élèves. Venez nombreux aux réunions pour aider et dynamiser cette association et donner de nouvelles idées !

II - Rapport d'activité de l'année 2019-2020 : (Nathalie ALEXANDRE)

Septembre/Octobre

Remise des diplômes aux lycéens

Elle a eu lieu début octobre. Nous avons offert des cartes cadeaux aux bacheliers ayant eu des mentions Bien et Très Bien.

Décembre

Décor de Noël

Le thème était "Le train du Père Noël". Le décor était autour du grand sapin. Nous avons également décoré la cour d'honneur avec la crèche. Un décor a été réalisé devant le nouveau réfectoire. De nombreux parents bénévoles étaient présents ce jour-là, nous avons partagé un déjeuner très convivial tous ensemble.

Le Marché de Noël

A cette occasion, nous avons offert la traditionnelle collation aux enfants. Chocolat chaud, pains au chocolat et clémentines.

Nous avons également distribué les « torchons » avec les dessins des enfants ainsi que les chocolats Jeff de Bruges commandés par les parents. L'APEL a également vendu des jacinthes.

Noël

L'APEL a confectionné pour chaque classe du Protectorat (école/collège/lycée) des sachets de chocolats, a offert un spectacle de théâtre ainsi qu'un cadeau collectif (livres) à chaque classe de maternelles, les primaires se sont vu offrir une séance de cinéma.

Mars / Mai / Juin

La Soirée Loto prévue le 14 mars 2020, la vente de Roses à l'occasion de la fête des Mères ainsi que la kermesse ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Vote du rapport moral et du rapport d'activité à main levée :

Voté à l'unanimité.

III – Rapport Financier : (Angélique Adam)

L’APEL du Protectorat Saint Joseph pour l’année écoulée, c’est :

- **676 familles adhérentes**, soit un budget de 27 073.8 € sur lequel nous reversons 10 376.6€ pour les différents organismes dont nous dépendons (Unapel, Urapel, Udapel). De ce fait, sur la cotisation de 40,05 € payé en 2018/2019, nous reversons 15,35 € pour les instances APEL et 24,70 € sont destinés à l’APEL Protectorat Saint Joseph.

Compte de Résultat			
	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Cotisations	16 697,20 €	15 792,65 €	15 112,60 €
Recettes des Activités	4 835,75 €	18 894,15 €	16 887,87 €
Dons	40,00 €	2 600,00 €	0,00 €
Produits bancaires	148,23 €	94,61 €	0,12 €
Produits des Activités	21 291,18 €	37 381,41 €	32 000,59 €
Fonctionnement	1 321,80 €	1 728,01 €	1 667,41 €
Frais de Banque	153,24 €	143,97 €	50,92 €
Mutuelle	39,27 €	39,27 €	39,27 €
Equipements	335,72 €	2 496,40 €	2 875,62 €
Achats pour Activités	6 973,12 €	18 466,55 €	14 913,21 €
Activités Courantes	8 823,15 €	22 874,20 €	19 546,43 €
<i>Résultat Avant Subventions</i>	<i>12 468,03 €</i>	<i>14 507,21 €</i>	<i>12 454,16 €</i>
Subventions versées a ecole	4 546,98 €	8 077,90 €	10 331,64 €
Résultat d'Activité	7 921,05 €	6 429,31 €	2 122,52 €

Vote du rapport financier à main levée :

Voté à l’unanimité

Vote du quitus :

Voté à l’unanimité

previsionnel	2020-2021
Cotisations	16 697 €
Recettes des Activités	4500 €
Dons	0 €
Produits bancaires	150 €
Produits des Activités	21347€
Fonctionnement	1000 €
Frais de Banque	160 €
Mutuelle	40 €
Equipements	2000 €
Achats pour Activités	7000€
Activités Courantes	10200 €
<i>Résultat Avant Subventions</i>	<i>11147 €</i>
Subventions versées a ecole	7000 €
Résultat d'Activité	4147€

Vote du budget prévisionnel à main levée :

1 abstention

15 pour

Cotisation APEL

La cotisation actuelle est de **24,70 €**. C'est une cotisation par famille et non par enfant.

La différence avec le montant de **40,05 €** de votre facture est payé aux différents organismes de l'APEL. La cotisation actuelle est de **15,35 €** (Département : 2,65 €, Académique : 4,90 €, Nationale : 3,00 €, FE : 4,80 €).

Pour l'année 2021/2022 nous vous proposons une reconduction du montant de la cotisation soit 40,05€.

Vote de la cotisation APEL : Reconduction votée à l'unanimité

IV - Conseil d'Administration

- **Rappel :** 25 membres du Conseil d'Administration pour l'année 2019/2020. Les membres du CA se réunissent environ une fois par mois pour décider et mettre en place les projets de l'APEL.

Démission des membres du CA n'ayant plus d'enfants dans l'Etablissement :

- Mme SALOMON Isabelle
- Mme BOUCAUD Elodie
- M. CACCIA Raphaël
- M. JAFFRÉ Kevin
- Mme COREE Isabelle
- Mme ITOUA Nadia
- Mme PHILLIPOT Bent
- M. TRUONG Daniel

Les membres en fin de mandat (présence non obligatoire car cette mention ne figure pas dans les statuts cf. APEL 93, le bulletin doit être rempli).

- Mme Angélique ADAM : souhaite se représenter => non
- Mme Nathalie ALEXANDRE : souhaite se représenter => oui
- Mme Alexandrie BUSCA : souhaite se représenter => non
- Mme Sandrine CHEVALLIER : souhaite se représenter => non
- Mme Marie-Cécile DARMOIS : souhaite se représenter => oui
- M. Cédric INGUENAUULT : souhaite se représenter => oui
- M. René KOUM : souhaite se représenter => non
- Mme Suzanne MARTINS : souhaite se représenter => oui
- M. Youcef SAYAH : souhaite se représenter => non

Nouvelles candidatures :

- Maxime DANSETTE

Conformément à l'article 6.1 du règlement intérieur, chaque membre du Conseil d'Administration est élu par l'ensemble des membres présents à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le vote se fait à bulletin secret suite à la demande d'un membre du Conseil d'Administration.

Résultat des votes :

- Mme Nathalie ALEXANDRE : élue
- Mme Marie-Cécile DARMOIS : élue
- M. Cédric INGUENAUULT : élu
- Mme Suzanne MARTINS : élue
- M Maxime DANSETTE : élu

En complément de cette organisation, toutes les bonnes volontés sont évidemment les bienvenues pour assister dans l'organisation des événements et la vie courante de l'association.

V- Questions diverses

Le site internet de l'APEL du Protectorat est en ligne, vous pouvez le consulter à l'adresse : www.apelprotectorat.fr. Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de celui-ci ou par mail à l'adresse : apel.protectorat@gmail.com.

Plus aucune question n'ayant été portée à l'ordre du jour, **l'Assemblée Générale Ordinaire** a été levée à

La Présidente
Nathalie ALEXANDRE

La Secrétaire
Sandrine CHEVALLIER

La Trésorière
Angélique ADAM